

Paris le 2 juin 1805.

à M. prolo



J'ai été si accablé d'occupations, Monsieur, que je n'ai pu
répondre plutôt à votre dernière lettre. Je suis fier de croire
que votre affrue généreuse m'a vivement touché. Vous me la
représentez sous une nouvelle forme, qui ne cache pas tout ce
qu'elle a de noble et de délicat. Je sens cependant que ma
délicatesse est plus à l'aise. Vous voulez assurer de nouveaux
bienfaits à l'église et vous voulez en même temps, qu'ils me
soient utiles. J'accepte cette dernière proposition avec autant
de sensibilité que de reconnaissance. Mais je vous salue
que je n'attendrai pas l'époque de votre mort, qui selon le
cours ordinaire de la nature devoit arriver avant la mi-juin,
pour remplir vos vœux. Dès que ma position me le permettroit
je consacrerai cette somme à l'onneur de l'église cathédrale
je l'accepterai avec vous ce que je me propose d'y faire.
Je vous donne, donc, Monsieur, mon consentement pour
employer la somme que vous destinez au jour à cette bonne
œuvre, de la manière que vous croirez la plus utile à mon
établissement à quimper. J'avais avant la révolution
une fortune considérable, mais comme j'étois logé chez mon
respectable ami Mr l'archevêque, je n'avais aucun meuble et
je n'avais que le linge nécessaire pour moi. Malheureusement
grâce à Dieu a eu la destination qu'elle devoit avoir, ainsi
je n'ai fait aucune épargne et il ne m'est rien resté. Ma

famille est également ruinée. Je n'ai donc ni linge de table
ni linge pour les lits, tout ce que j'ai pu sauver ce sont quelques
couverts d'argent. Je vous laisse donc, Monsieur, ^{le bien} d'employer
la somme que vous voulez déposer momentanément
dans mes mains, de la manière que vous croirez le plus
utile pour mon établissement et je vous expose mon
dénument, pour que cette connaissance vous règle dans
les achats.

Je dois vous observer que le d'pt doit me loger et me meubler,
que dans le mobilier ~~sont~~ compris la batterie de cuisine, le linge
etc. Je sens que s'il fallait attendre que le d'pt remplit cette
obligation que lui a imposée le gouvernement, je pourrais
vraisemblablement attendre quelque temps, ainsi je sens la
nécessité de faire les premières avances. Ce sera à moi à
exciter la bonne volonté par ma conduite. Elle me sera
inspirée par des motifs plus purs et plus dignes de mon
caractère, mais enfin si elle obtient le résultat je m'en
féliciterai pour le bien du siège.

En attendant, Monsieur, je vous prie d'employer la somme
de la manière la plus utile pour me procurer les choses
nécessaires. par caractère j'aime la simplicité. Je ne veux
chez moi que des choses modestes et de la propreté, j'avais les
goûts avant la révolution, elle n'a pas dû les changer.
M^r André m'avait déjà fait part des dispositions de la famille
St Luc. Je voudrais que l'on donnât à cette disposition une forme
qui peut se concilier avec ma délicatesse. vous sentez que

je ne puis emprunter pour toujours la chapelle qui appartient
une famille. mais si cette famille la destine au siège, tant
que je l'occuperai, alors ma délicatesse est sacrifiée, par laquelle
est renversée par une disposition qui établit l'intention de la
famille. Je vous avoue, que je serai chaque jour détaché de
faire l'achat d'une chapelle. Je n'ai qu'un beau calice et des
buvettes en vermeil, qui ~~ont été~~ ^{ont été} données par une portion de
la famille de m^r le Cardinal de Borghese, qu'elle a fait
acheter à sa vente. mais j'ai ni ~~chape~~ ^{chape} ni chasuble.

Je désirerais donc, Monsieur, que vous eussiez la bonté de
me marquer les véritables intentions de la famille St Luc
et de m'envoyer l'état des objets qui composent cette chapelle,
le plus tôt possible. vous devez être bien satisfait du prieur. Je vous répondrai
de ses pures intentions. j'espère que nous contribuerons de
concert à rapprocher les esprits et les cœurs et qu'avec la grâce
de Dieu, nous pourrons faire un peu de bien.
il me tarde bien vivement de pouvoir me rendre à quimper
m^r le prieur ~~a~~ en la bonté de m'offrir de m'y ceder l'un
appartement. j'ai reconnu dans cette offre son bon cœur
et son amitié pour moi, mais je ne puis accepter
cette offre. j'ai écrit par le courrier pour le Convent
d'accélérer le moment où je pourrai avoir un logement
provisoire, depuis le vote du d'pt, je dois me montrer plus
facile sur le logement provisoire, mais enfin faut-il
qu'il soit décent. s'il était impossible de m'en trouver à quimper,
peut-être faudrait-il en chercher dans la ville la plus voisine.
Enfin je ne puis pas toujours différer mon départ et

je sens autant par inclination que par devoir
que je ne puis pas prolonger mon absence.
adieu, Monsieur, vous sçavez avec quelle franchise j'accepte
vos offres, ~~elles~~ vous prouvera mieux que toutes les assurances
et ma reconnaissance et les sentiments d'estime et d'attachement
dont je suis pénétré d'aujourd'hui.

+ J. V. évêque de quimper

Connoîtrez vous une dame de l'église, qui est venue me faire
une visite chez moi le curé de St Etienne du mont où j'étais
le jour de la fête de la translation des reliques de St Genèsien.
Comme je ne la connois point, je n'ai pas cherché à la voir
et je n'en ai plus entendu parler.